

Liste des documents à fournir dans le cadre d'un divorce, d'une séparation de corps ou de biens

Les documents à fournir pour un dossier de liquidation de régime matrimonial (divorce, séparation de corps ou de biens) :

- Renseignements sur votre état-civil :
 - Questionnaire d'état-civil
 - Pièce d'identité
 - Copie de votre livret de famille
 - Copie du contrat de mariage, le cas échéant

- Renseignements patrimoniaux :
 - Titre de propriété du ou des biens immobiliers vous appartenant
 - Un relevé de compte par banque
 - Contrat de prêts non encore remboursés
 - Copie du dernier avis d'imposition
 - Cartes grises de vos véhicules automobiles